

*Copie de la part de C. Bollendorf
en réponse à la lettre du 30 avril 1971
dont nous m'avez transmis une copie
24/5/71*

Luxembourg, le 13 mai 1971

Monsieur le Président
de l'Association des Enrôlés de Force
Victimes du Nazisme
9, rue du Fort Elisabeth
L u x e m b o u r g

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre copie d'une lettre du 30 avril 1971 adressée à Monsieur Jean DUPONG, Président du Parti .

Dans ladite lettre, vous référant au rapport que j'ai présenté lors du dernier congrès national du Parti, vous pose la question de savoir s'il existe une autre lettre que celle du 28 mai 1970 par laquelle Monsieur le Ministre d'Etat aurait pris position au sujet du problème des Enrôlés de Force. Je vous confirme formellement que la seule lettre dont nous ayons connaissance est celle du 28 mai 1970 que Monsieur le Ministre d'Etat vous a adressée au nom du Gouvernement .

Par ailleurs je tiens à vous confirmer qu'à la suite de notre entrevue du 20 juin 1970 j'ai fait, de même que les autres membres de notre délégation, tous les efforts pour pouvoir vous faire connaître par écrit notre attitude définitive. C'est ainsi que j'ai soulevé cette question au cours d'au moins six réunions du Comité Exécutif du Parti . Si malgré tous ces efforts je n'ai pas réussi jusqu'à ce jour à faire prendre une attitude commune sur le plan interfractionnel de la part des partis de l'actuelle coalition gouvernementale, c'est qu'en dépit d'innombrables rappels le Parti démocratique n'a pas pu nous faire connaître son attitude définitive quant aux problèmes qui vous préoccupent .

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes salutations très distinguées .

Le Secrétaire Général,

Nic. MOSAR